



SOCIÉTÉ  
VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE  
ET D'HISTOIRE

---

**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Juillet-Septembre 2019

**Programme des conférences** qui auront lieu à 14 h 30 au  
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 28 septembre 2019 : Catherine LANNEAU, *De Gaulle et la Belgique*.

Le samedi 26 octobre 2019 : Nicole MEURENS, *L'église de Pepinster*.

21 décembre 2019 : Mathieu SIMONS, *Les camps de la jeunesse existe en Wallonie*.



### **Journée de l'histoire**

La journée de l'histoire est programmée pour le samedi 23 novembre 2019 sur le thème *Entreprises et activités économiques à Verviers aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles (hors textile)*.

Néanmoins, nous vous annonçons cet événement **sous réserves**. Au cas où la journée de l'histoire devrait être annulée, nous organiserons à la place une conférence au musée des Beaux-Arts comme les autres mois.

Le programme définitif sera annoncé dans notre prochain trimestriel début octobre.



### **Bibliothèque**

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 heures à 14 h 15. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).

## « Les qualités exceptionnelles des eaux de la Vesdre » : un mythe toujours vivant quoique démonté depuis au moins 1872 ! (2)

Pour régulariser la Vesdre, l'ingénieur Bidaut propose la construction d'un ou de plusieurs réservoirs à proximité des Hautes Fagnes. Lorsque l'édilité verviétoise souhaite, en plus, établir en ville une distribution d'eau à domicile, ce nouvel objectif s'ajoute au premier : par des canalisations, il faudra alors amener l'eau depuis le réservoir jusqu'à Verviers. Concomitamment, cette solution va résoudre les problèmes qui se posaient de plus en plus aux fabricants de drap : ils devaient utiliser une eau extrêmement polluée, non seulement par les rejets de lavage et de teinture des usines situées en amont, mais encore par les excréments et immondices que les riverains jetaient dans le canal des usines sillonnant la ville, un véritable égout à ciel ouvert.

Depuis 1858-1872, scientifiques et industriels connaissent donc bien la présence de calcaire à l'arrivée de la Vesdre à Verviers

et son incidence négative sur le lavage, la teinture et le foulage de la laine ou des draps. Mais les historiens ne lisent pas les travaux des géographes, encore moins ceux des chimistes...

Toujours est-il qu'on va bientôt prétendre que l'installation et le développement de l'industrie drapière à Verviers tenaient aux qualités des eaux de la Vesdre, alors qu'aucun auteur ne semble avoir avancé cette opinion auparavant...

Le premier – et le seul à notre connaissance à lancer cette idée – est Jean-Simon Renier dans son remarquable ouvrage de 1881, devenu une véritable source pour le XIX<sup>e</sup> siècle dont il était un contemporain<sup>8</sup>. Son étude répondait à la question mise au concours par la *Société libre d'Émulation de Liège* dans sa séance publique du 24 juin 1866 : *Histoire de l'industrie drapière au pays de Liège, et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers, depuis le*

<sup>8</sup> J.-S. RENIER, *Histoire de l'industrie drapière au Pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours*, Liège, de Thier, 1881, 370 p.

*moyen-âge jusqu'à nos jours*<sup>9</sup>. Le prix, fondé par un anonyme, était une médaille valant 500 francs<sup>10</sup>. Les candidats y répondaient anonymement. D'une part le mémoire, d'autre part une enveloppe scellée contenant le nom du concurrent, portaient une même devise, et l'enveloppe n'était ouverte que si le prix était attribué au mémoire. Le jury était composé de trois membres dont un rapporteur.

Un seul travail parvient à la Société (n° 170). Qui en est le rapporteur ? Paul Havrez dont nous venons de parler ci-dessus, certainement la personne la mieux à même de juger ce travail. Il présente son rapport au nom du jury. Les deux autres commissaires sont Stanislas Bormans, alors archiviste aux Archives de l'État à Liège, et Félix Dehasse, un industriel ; ils se rallient aux conclusions du premier. P. Havrez reproche le manque

d'organisation de cet excellent rassemblement de matériaux, tant imprimés que manuscrits : c'est une succession chronologique de documents mis bout à bout, mais elle ne donne pas une histoire raisonnée de l'industrie drapière<sup>11</sup>. Il ne se contente pas de juger, mais il procure des conseils à l'auteur – resté alors inconnu puisque le prix ne fut pas attribué ; il est même le premier à donner en neuf pages une table des matières très complète de l'histoire drapière verviétoise à partir des documents recueillis par Renier<sup>12</sup>. Il incite l'auteur à réorganiser et à compléter son travail, surtout pour le XIX<sup>e</sup> siècle, afin que ces laborieuses recherches ne soient pas perdues ; aussi demande-t-il à la *Société d'Émulation* de poser à nouveau la question<sup>13</sup>. Elle le fera une deuxième fois dans sa séance publique du 16 décembre 1871 (n° 189) – mais elle ne recevra aucune réponse – et enfin une

<sup>9</sup> Renier MALHERBE, *Société libre d'Émulation. Liber Memorialis. 1779-1879*, Liège, de Thier, p. 84, 88, 92 et 94.

<sup>10</sup> Très approximativement 3.250 €.

<sup>11</sup> Dans la notice biographique de Havrez, nous reviendrons en détails sur ses remarques.

<sup>12</sup> C'est sans doute pourquoi ce rapport de Havrez a été reproduit aux p. 97 à 110 du *Bulletin de la Société industrielle et commerciale de Verviers*, t. IV, 1870.

<sup>13</sup> Rapport paru dans *Mémoires de la Société libre d'Émulation de Liège*, nouvelle série, t. IV, Liège, 1872, p. 537-551.

troisième fois le 9 juillet 1875 (n° 203). Renier concourt à nouveau<sup>14</sup>. Dans la séance du 29 avril 1879, le secrétaire général annonce que l'auteur a obtenu le prix. Le jury était composé de Stanislas Bormans, Félix Dehasse et J. Duckerts, rapporteur<sup>15</sup>. Ce dernier s'appuie sur le 1<sup>er</sup> rapport de Havrez. Avant publication, Renier doit cependant peaufiner son travail du point de vue du style – Renier, né en 1818, a un style quelque peu archaïsant. Il doit rejeter davantage de textes en annexe. Les divisions chronologiques Havrez sont discutées.

Finalement l'œuvre présente d'une part une histoire chronologique générale de l'industrie drapière, et d'autre part une histoire chronologique des différentes étapes de la fabrication du drap. Elle passe de 130 pages *in folio* manuscrites proposées en 1872, dont 50 de documents, aux 370 pages imprimées publiées en 1881. Havrez n'était plus là pour apprécier le nouvel ouvrage – il meurt à 37 ans le 15 novembre 1875 ; sans doute aurait-il proposé quelques corrections,

relatives notamment aux qualités des eaux de la Vesdre...

À ce sujet, page 99 de son travail, Renier rapporte une anecdote dont malheureusement il ne donne pas la source. *Des lettres du siècle dernier [xviii<sup>e</sup> siècle] nous apprirent le fait suivant : M. François Biolley, d'Augsbourg, qui fonda en 1725 la maison François Biolley et fils, et dont le fils était venu s'établir à Verviers, lui demanda, en 1740, s'il savait enfin pourquoi et comment la fabrication se développait si facilement en cette ville [Verviers], tandis que dans tant d'autres, en apparence mieux disposées, elle végétait. Le fils répondit avoir tout examiné, tout étudié scrupuleusement et de ne trouver de différence que dans « l'eau, qui est brune, » rend la laine agréable à travailler et la nourrit. De cette remarque, Renier induit le fait suivant : Et voici qu'un siècle entier après une observation judicieuse, feu Eugène Melen, de Verviers, la met en pratique en établissant un lavoir public sur une grande échelle, animé par*

<sup>14</sup> En avril 1873, les notes de son premier travail avaient été détruites dans l'incendie du Collège communal où Renier enseignait le dessin.

<sup>15</sup> Rapport paru dans *Mémoires de la Société libre d'Émulation de Liège*, nouvelle série, t. VI, Liège, 1881, p. 89-92.

*des machines de son invention, dites léviathan*<sup>16</sup>.

Ce rapprochement fait par Renier est pour le moins curieux : si l'eau est brune, c'est sans doute parce qu'elle est salie par les alluvions que son cours torrentiel arrache aux berges et par la terre à foulon (argile smectique) que l'on ajoute pour le foulage des draps, sans parler des résidus du lavage et de la teinture. Comme les relève en 1755 l'espion français Jean Abraham Poupart de Neuffize, riche marchand-drapier sedanais, bien d'autres raisons peuvent expliquer l'essor du textile verviétois et hodimontois : la tolérance religieuse (à Hodimont), l'absence de corporations et de règlements contraignants, la liberté de commerce, l'utilisation de laines moins chères, la falsification des poinçons d'origine, etc.<sup>17</sup>

Quant à croire qu'Eugène Melen a inventé le léviathan

et un lavoir public parce qu'il s'est rendu compte des qualités de l'eau, c'est aller vite en besogne... Il est évident que le léviathan a grandement amélioré la qualité et la rapidité du lavage. Renier lui-même précise qu'en 1864 on lavait, grâce à ce procédé, 637.350 kg de laines ; *il va aujourd'hui*, écrit-il en 1881, *de 8 à 9 millions de kilog.* grâce à la construction du barrage de la Gileppe<sup>18</sup>. C'est bien la preuve que, outre leur quantité, les qualités des eaux prélevées **en amont du barrage** inauguré en 1878 ont joué le rôle capital dans l'amélioration du lavage des laines. Il y a là une faille dans le raisonnement de Renier, qui n'est pas un scientifique et qui, comme souvent lorsqu'on étudie son terroir natal, tend tout naturellement à magnifier ce dernier.

Pourtant il n'ignorait pas les travaux de Paul Havrez. Dans la note 2 de la page 138, il écrit :

<sup>16</sup> La machine à laver, avec ses grands bras articulés qui remuent la laine dans chacun des cinq bacs successifs, fait plutôt penser à une sorte de pieuvre qu'au monstre marin à plusieurs têtes appelé léviathan dont parle la Bible...

<sup>17</sup> Paul BERTHOLET, *Les industries d'Aix-la-Chapelle, Eupen, Hodimont, Maestricht, Montjoie, Stavelot-Malmedy, Verviers et de leurs environs, vues par un négociant français vers 1755*, dans *B.S.V.A.H.*, vol. 61, 1980, p. 117-135, notamment les p. 124-128. Le professeur Gérard Gayot (†) a découvert par la suite que l'auteur anonyme du mémoire était Jean Abraham Poupart de Neuffize.

<sup>18</sup> RENIER, p. 139.

D'après des analyses faites par P. Havrez, l'eau de la Vesdre, roulant sur de nombreux bancs de calcaire, en est saturée, mais l'est quatre fois moins après les pluies et les temps de neige. Elle contient, par mètre cube, un demi-kilogramme de matière minérale, et les cours d'eau qu'elle reçoit sont : celui de Mangombroux, quatre à cinq fois moins calcaireux<sup>19</sup>, et la Gileppe, dix-sept fois plus pure. Preuve à nouveau du rôle déterminant des eaux prélevées à leur source.

Toujours est-il qu'en 1907, l'archiviste Émile Fairon, qui n'a certainement pas lu les travaux de P. Havrez, déclare : *C'est à la Vesdre que Verviers est redevable de sa fortune, par suite de la nature spéciale des eaux de cette*

*rivière particulièrement favorable au travail de la laine*<sup>20</sup>.

Au sortir de la Première Guerre Mondiale, en 1921, le Ministre des Sciences et des Art invite les sociétés d'archéologie du pays à « donner aux instituteurs et institutrices<sup>21</sup> un cours d'histoire locale sur l'état, le passé, les coutumes, les arts de la région qu'ils habitent ». Ces cours sont sanctionnés par un diplôme qui donne droit à une indemnité annuelle. Émile Fairon se charge de deux leçons (sur 38) de deux heures sur l'« *Histoire de l'industrie lainière* ». C'est seulement en 1956 que son cours rédigé en 1922 sera publié, soit plus de dix ans après la mort de l'auteur<sup>22</sup>. Celui-ci l'aurait peut-être remanié, d'autant plus que le

<sup>19</sup> Depuis des siècles, cette eau, peu abondante et sans grande influence sur la Vesdre, servait à alimenter les bornes-fontaines, et depuis 1868-1869 à desservir une première distribution d'eau à domicile en attendant l'arrivée directe de celle du barrage. *Chambre de Commerce. Rapport général* pour l'année 1867, Verviers, A. Remacle, 1868, p. 59.

<sup>20</sup> Émile FAIRON, *L'origine de l'industrie à Verviers*, conférence du 17 juin 1907, dans *S.V.A.H. Chronique, exercice 1906-1907, annexe du Bulletin*, Verviers, Lacroix, 1907, p. 81.

<sup>21</sup> 148 personnes s'y inscrivirent, dont aussi des régents et régentes, des licenciés, un industriel, un receveur, un rentier, un rattacheur. Le droit d'inscription s'élevait à 25 frs, somme destinée à rémunérer les professeurs ; les auditeurs qui désiraient passer l'examen payaient 25 frs de plus ; 39 le réussirent. Tous les détails dans Georges-Xavier CORNET, *Un Siècle de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire. 1897-1997*, dans *B.S.V.A.H.*, vol. 70, 1999, p. 103-107.

<sup>22</sup> Émile FAIRON, *Histoire économique du Pays de Verviers*, dans *B.S.V.A.H.*, vol. 43, 1956, p. 15-42.

texte primitif n'était pas pourvu des références infrapaginales précises qui permettent de retrouver l'endroit de conservation de chaque document cité<sup>23</sup>. De plus, entre 1922 et 1945 étaient parues d'autres études sur l'industrie drapière verviétoise.

Ces cours avaient été fort bien suivis ; aussi ont-ils dû largement contribuer à la diffusion des idées de Fairon, d'autant plus que les enseignants les ont à leur tour répandues dans l'esprit de milliers d'élèves. Or É. Fairon écrivait (p. 23) : *les qualités exceptionnelles des eaux des Fagnes qui se déversent dans la Vesdre ont dû, dès l'origine, donner aux tissus fabriqués dans notre ville, un apprêt, un fini supérieur. Sans cela, l'élévation de notre manufacture paraît presque inexplicable, tant, sous d'autres rapports, la région de Franchimont était peu avantagee*. Et d'évoquer le fait que

le Franchimont était une enclave isolée, sans prestige, entourée de brillants voire puissants voisins (duché de Limbourg, principauté de Stavelot-Malmedy, duché de Luxembourg...), séparée d'eux par des forêts ou des fagnes difficilement franchissables, desservie par de mauvais chemins, sans cours d'eau navigable sinon à partir de Fraipont, à la population dispersée, au sol aride insuffisant à nourrir la main-d'œuvre abondante que nécessitait l'industrie lainière (des centaines de laveurs de laine, fileurs et tisserands).

Cette affirmation d'un historien attiré et officiel deviendra l'« évangile » et l'est encore aujourd'hui, car depuis, quasi tous les historiens reprendront cette idée<sup>24</sup>. En 1926, Laurent Dechesne est cependant plus nuancé<sup>25</sup> : *La Vesdre offrait en quantité suffisante une eau de bonne qualité. Elle était*

<sup>23</sup> Beaucoup des documents utilisés en 1922 par Fairon – dont 22 registres d'« brevures » où il avait puisé l'essentiel de ses informations – ont malheureusement disparu le 24 décembre 1944, lors de l'Offensive dite des Ardennes, par suite du bombardement par les Américains du dépôt d'archives qui occupait l'ancienne gare de Jonfosse.

<sup>24</sup> Nous avions attiré l'attention du lecteur sur cette erreur dès le début de notre article sur *L'architecture et l'implantation des usines textiles* paru dans Freddy JORIS (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle verviétois*, Verviers, C.T.L.M., 2002, p. 45 : *Quoiqu'on l'écrive encore parfois, les « qualités spéciales » des eaux de la Vesdre n'ont joué aucun rôle déterminant dans la naissance de l'industrie lainière verviétoise*. Et nous renvoyions à l'étude de J. Sporck.

*exceptionnellement douce et savonneuse, surtout en amont, au sortir des Hautes Fagnes, du côté d'Eupen, avant que la rivière se fût chargée, en parcourant les terrains de la surface, d'une certaine quantité de calcaire. Mais si Eupen l'emportait par la*

*qualité, c'était seulement dans la région verviétoise que le volume d'eau devenait suffisant pour des manipulations d'une certaine importance.*

(à suivre)

Paul BERTHOLET

<sup>25</sup> Laurent DECHESNE, *Industrie drapière de la Vesdre avant 1800*, Paris-Liège, 1926, 278 p., p. 18.

## Les infirmières « Croix Rouge SS Wallonie » à Spa (1)

Comme chacun le sait, lors de l'Occupation, Léon Degrelle et son mouvement Rex orienteront toujours plus leur action dans la voie de la collaboration. Plusieurs organismes ont été successivement créés pour soutenir l'action des Allemands et tenter d'obtenir crédit et reconnaissance de leur part. Cet engagement se concrétisera à la fois sur le front de l'Est (*Légion Wallonie*, *NSKK Wallonie*) et en Belgique (*Garde wallonne*, *Formations A et B*, etc.).

Alors que les volontaires wallons ont été intégrés à l'armée allemande dès le mois d'août 1941, il faut attendre janvier 1943 pour que Léon Degrelle cherche à donner un rôle actif aux femmes du mouvement, dans le cadre de « *la croisade antibolchéviste* ».

À cette date, Degrelle, soucieux de mobiliser au maximum ses forces, propose que soit formé un bataillon féminin wallon de la Croix Rouge. Il permettrait aux femmes du mouvement de participer à l'effort de guerre, aux côtés des légionnaires wallons. Après des tergiversations, il fut finalement décidé de former un premier contingent. Ce fut le mouvement féminin de Rex qui, par la voie de la presse et par des notes de service adressées aux déléguées de cercles, se chargea du recrutement.

Dans un premier temps, la formation de ces infirmières fut prise en charge par les services de la Croix Rouge allemande. Après la remise des candidatures, il est procédé à un examen au cours duquel la plupart des

filles sont éliminées. Seules vingt filles sont sélectionnées, les plus déterminées, puis envoyées en Allemagne et remises à la DRK. Elles reçoivent tout d'abord une formation à Rens puis, après quelques mois, sont dirigées vers Wiesbaden et Trèves.

Cette première session ne se déroula par sans heurts. L'organisation semblait faire défaut, des problèmes liés à la maîtrise de l'allemand par les jeunes wallonnes apparurent, des désaccords avec les autorités allemandes se firent jour et plusieurs parents de jeunes volontaires firent remonter des plaintes auprès des autorités de Rex.

Face à cette situation, Degrelle, réfléchit à

la mise en place d'une nouvelle organisation. En accord avec le docteur Klein, représentant de la DRK en Belgique, il est décidé de faire donner les cours pour infirmières du deuxième contingent wallon en Belgique plutôt qu'en Allemagne. L'objectif était de réinspirer la confiance auprès des futures candidates. Il fut décidé que le recrutement dépendrait désormais de l'*ersatzkommando Wallonie*<sup>1</sup> et, le 2 août 1943, Renée Demeter<sup>2</sup> est nommée par Léon Degrelle inspectrice en chef de la formation Croix Rouge Wallonie.

(à suivre)

Mathieu SIMONS



(Photo Ceges)

<sup>23</sup> Jean Denis, chef du département culturel, charge alors Jeanne de Beaune, épouse Biltrays de procéder au recrutement.

<sup>24</sup> Renée Bodart, épouse Demeter, née à Falmignoul le 29 août 1898.

## Le tome 81 du bulletin est sorti de presse

Affecté aux cotisations de l'année 2018, le tome 81 du bulletin de la *Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire* sort de presse au mois d'août.

Outre la chronique de la société pour l'année 2017, ce volume contient les études suivantes :

- Paul BERTHOLET, *Grégoire Joseph Chapuis du mythe à la réalité : étude critique d'épisodes de la vie de Chapuis rapportés par ses biographes* ;
- Paul Bertholet, *Désenclaver verviers vers la capitale liégeoise (1664-1850) : la route de la Vesdre (1827)*.

Vu le prix de plus en plus élevé des envois postaux, les membres en règle de cotisation pour l'année 2018 sont instamment priés de retirer leur bulletin :

- à l'issue de la conférence du 28 septembre ;
- à **la librairie Jacques Thonnart**, place du Marché 20 à Verviers. La librairie est ouverte du mardi au samedi de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. (17 h. le samedi).

Si néanmoins **vous préférez l'envoi** de ce volume vous pouvez verser **5 euros** au compte de la société IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB.

Si vous n'étiez pas membre cette année là et que vous désirez obtenir ce volume, vous pouvez régulariser votre situation moyennant paiement du montant de la cotisation manquante (25 euros). Prière de contacter à ce sujet le trésorier Guy de Groulart, rue F. Spineux 9, 4130 Esneux ou par courriel [SVAH.Contact@gmail.com](mailto:SVAH.Contact@gmail.com).

*Ont participé à ce bulletin :*

Mathieu Simons

Paul Bertholet

*Réalisation :*

Guy de Groulart

*Pour contacter la société :*

[SVAH.Contact@gmail.com](mailto:SVAH.Contact@gmail.com)

*ou par courrier :*

rue F. Spineux 9

4130 Esneux

*Sites internet :*

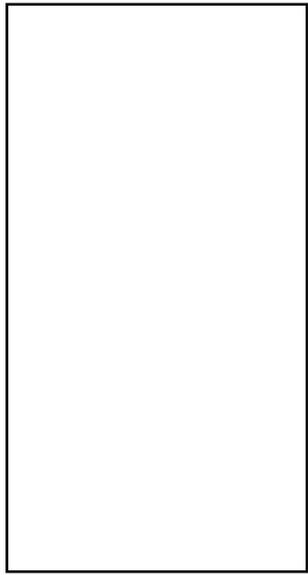
[www.svah.be](http://www.svah.be)

[www.facebook.com/svah1](https://www.facebook.com/svah1)

bpost

PB-PP | B-92161  
BELGIE(N) - BELGIQUE

P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart  
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETIN TRIMESTRIEL  
Juillet-Septembre 2019